

**Cofinancement d'une étude urbaine prospective sur le quartier des pins à Haguenau**

**Rapport n° CP/2015/290**

**Service gestionnaire :**

Direction de l'habitat et de l'aménagement durable

**Résumé :**

Le présent rapport concerne la demande de subvention de la Ville de Haguenau dans le cadre de la réalisation d'une étude de cadrage pour le quartier des pins à Haguenau.

Fin 2014, le quartier des pins à Haguenau a été classé Quartier Prioritaire de la politique de la Ville (QPV) par l'Etat. A ce titre, un contrat de ville est en cours d'élaboration par les partenaires et doit être signé avant la fin du premier semestre 2015, notamment par le Département.

Dans ce cadre, l'Etat, la Ville de Haguenau, OPUS 67, la Caisse des Dépôts et Consignations et le Département ont souhaité mener une étude s'inscrivant dans le volet « Cadre de vie et Renouvellement Urbain » du contrat d'ville.

L'enjeu est d'enrayer la dégradation du quartier et de stopper la spirale de déqualification dans laquelle il se trouve, mais sans pour autant que les collectivités investissent, à court et moyen termes, dans une démarche de requalification lourde.

Considérant ces enjeux il apparaît nécessaire de conduire une étude afin d'établir des scénarii permettant aux partenaires intervenant sur le quartier (Ville de Haguenau, OPUS 67, Etat, Conseil Départemental du Bas-Rhin, Caisse des Dépôts et Consignations) de décider des actions à mener, pour les 5 ans à venir, qui permettront d'améliorer le fonctionnement et l'intégration urbaine et sociale du quartier, sans pour autant envisager de renouvellement urbain en profondeur.

Le périmètre d'étude couvre le quartier des Pins : les 12 immeubles appartenant à OPUS 67 (275 logements locatifs sociaux) et les 2 copropriétés privées.

Le déroulement du travail repose sur les phases suivantes :

- 1<sup>ère</sup> phase : Synthèse des connaissances sur le quartier
- 2<sup>ème</sup> phase : Propositions de scénarii d'intervention
- 3<sup>ème</sup> phase : Approfondissement du scénario retenu

La conduite de l'étude est placée sous la responsabilité de la Ville de Haguenau, qui en assurera le pilotage général en étroite relation avec le comité de pilotage.

Le comité de pilotage de l'étude sera constitué de :

- la Ville de Haguenau (Elus, Direction de l'Environnement et de l'Urbanisme, Direction de la Jeunesse et des Sports),
- l'Etat,
- la Caisse des Dépôts et Consignations,
- OPUS 67,
- le Conseil Départemental du Bas-Rhin.

Le coût d'objectif est de 20 000 € à répartir à parité entre les 5 co financeurs.

Il vous proposé de valider le cofinancement de cette étude à hauteur de 4 000 €.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
24577	65-65734-72	10 000,00 €	10 000,00 €	4 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à la Ville de Haguenau une subvention de 4 000 € pour la mise en oeuvre d'une étude de cadrage du quartier des pins à Haguenau.*

Strasbourg, le 18/06/15

Le Président,



Frédéric BIERRY